



### **Dispositif exceptionnel Tour de France 2019**

La onzième étape du Tour de France prendra le départ de Jussens mercredi 17 juillet 2019. En raison de l'important dispositif entourant cette manifestation, la traversée du village par la départementale D1 sera interdite mercredi 17 juillet de 9h30 à 15h. Accès par Albi et route de Cordes. Accueil du CLAE de Marssac : occupation des cours de l'école et mise en sécurité des enfants. Merci de votre compréhension.

### **Extrait des délibérations du Conseil municipal du 11 mars 2019**

Après délibérations, le Conseil municipal approuve les points suivants :

- ☞ **Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2019** : pour les dépenses d'investissement non inscrites en autorisations de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018.
- ☞ **Plan de financement travaux accessibilité groupe scolaire demande de subvention.**
- ☞ **Subventions** : bibliothèque pour un montant de 650 € pour 2018, APE (régularisation du voyage scolaire 2018) pour 1357,38 €, « la clé des champs » (part communale de l'accueil des enfants de Castelnaud pour 2018) pour 9890 €.
- ☞ **Reprise cimetière Section 3 concession 21** : acquise le 16 février 2017 et reprise pour le même montant.
- ☞ **Achat terrain Vaissière au Mas de Sarny** : le conseil approuve la division de parcelle AE 408 d'une surface de 4a67ca au prix de 0,60 € le m<sup>2</sup>, acquisition faite en liaison avec la commune de Labastide qui acquiert la partie contiguë sur sa commune.
- ☞ **Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet** : transformation du poste d'adjoint administratif de Madame Courpet de temps partiel (13/35<sup>ème</sup>) en poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.
- ☞ **Rapport CLECT de la C2a – détermination des attributions de compensation à verser à la C2a** : adopté à l'unanimité.
- ☞ **Convention avec le Conseil Départemental de prestation de services d'ingénierie** : valorisée à prix coûtant.
- ☞ **Questions diverses** : Demande de devis pour six cavurnes \* Révision du Plan de Prévention des Risques (effondrement des berges) en cours. Les cartes d'emprise de mouvements de terrain sont à la disposition du Conseil Municipal \* Chutes de pierres chemin des Bouyssières : prévoir une signalisation \* Illuminations : négociations en cours pour Noël 2019.

### **Extrait des délibérations du Conseil municipal du 15 avril 2019**

Après délibérations, le Conseil municipal approuve les points suivants :

- ☞ **Compte de gestion du Centre d'Action Sociale** : adopté à l'unanimité.
- ☞ **compte de gestion 2018 de la commune** : approuvé à l'unanimité.
- ☞ **Compte administratif 2018 du CCAS** : excédent antérieur reporté de 307,38 €.
- ☞ **Compte administratif 2018 de la commune** : Section de fonctionnement - Dépenses 631 178,47 €, Recettes : 2 111 304,74 € (dont 1 394 492,57 € de résultat de reporté), soit un résultat de clôture de : 1 480 126,27 €.  
Section d'investissement - Dépenses 333 754,62 €, Recettes 416 518,58 € (dont 251 725,21 € d'excédent reporté), soit un résultat de clôture de 82 763,96 €. Restes à réaliser 2018 reportés sur l'exercice 2019 - Dépenses 23 503,32 €, Recettes 0,00 € Solde des restes à réaliser - 23 503,32 €. Le Conseil déclare les opérations de l'exercice définitivement closes.
- ☞ **Affectation du résultat 2018** : Affectation du résultat de fonctionnement 2018 au compte « Excédents de fonctionnement capitalisé » du budget principal pour un montant de 500 000,00 €. Report du résultat de fonctionnement 2018 au compte « Résultat de fonctionnement reporté » du budget principal 2019 pour un montant de 980 126,27 €. Report du résultat d'investissement 2018 au compte « Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté » du budget principal 2019 pour un montant de 82 763,96 €.
- ☞ **Budget primitif 2019 de la commune - Fonctionnement** : Dépenses 596 319,20 €, Recettes 1 690 227,27 €, dont 980 126,27 de résultat reporté. **Investissement** : Dépenses 711 025,57 €, Recettes 865 294,16 €. Approuvé à l'unanimité.
- ☞ **Budget primitif 2019 du CCAS** : Section d'investissement : néant. Section de fonctionnement : Dépenses : 307,38 €, Recettes 307,38 € dont excédent antérieur reporté de 307,38 €.
- ☞ **Taux des taxes directes locales 2019** - taxe d'habitation : 7.26 %, foncier bâti : 18,12 %, foncier non bâti : 81.11 % (augmentation de 1 %). Adopté à la majorité.
- ☞ **Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois** : adopté à l'unanimité.
- ☞ **Déplacement Chemin rural Mas de Sarny et Achat terrain Vaissière au Mas de Sarny** (annule et remplace la délibération 01/07/1029) en vue de la poursuite du chemin de déplacement doux du mas de Sarny vers le pont de Marssac, les parcelles acquises supportant la servitude de marche pied existant le long de la rivière Tarn. Approuvé à l'unanimité.
- ☞ **Questions diverses** : Projet d'extension du columbarium et de la construction cavurnes, \* Transfert des associations « Castelcréa » et « Fées Mains » au presbytère en vue de la création de deux appartements à l'ancienne école \* Mise à l'eau opérationnelle au Port \* Deux ateliers seniors seront proposés en 2019 : « L'incroyable maison » et « Atelier détente ».

**Rappel : Les comptes rendus complets des délibérations sont sur le site Internet de la mairie**

### ✓ Actualité municipale :

- Mise à l'eau : les travaux de la rampe de mise à l'eau réalisés par la Fédération départementale de Pêche au port sont terminés, la mise à l'eau est accessible aux pêcheurs et loisirs nautiques conformes à la réglementation de navigation sur le Tarn. Ce site est propriété de l'Etat ; il est géré par EDF qui le met à disposition des pêcheurs. Merci de bien vouloir le respecter pour le bien de tous et de faire preuve de civisme et de bons sens au niveau du stationnement afin de ne pas gêner les autres usagers. L'ouvrage sera inauguré le 14 juin à 18h30.
- Club pour les aînés : De nombreuses personnes sont intéressées la création d'un club des aînés qui permettrait l'organisation de loisirs, échanges, repas, spectacles, sorties, randonnées. Soucieuse de favoriser la création d'un club de seniors dans la commune, la municipalité encourage toute initiative dans ce sens et se tient à l'écoute des personnes qui souhaiteraient porter le projet.
- Un nouveau venu sur la commune se tient votre disposition (CESU) pour tous travaux d'entretien, jardinage, espaces verts, bricolage, etc... Contact : Cédric Montenoise au 06 23 40 30 73.

### ✓ Actualité Intercommunale :

L'enquête publique, ultime étape de l'élaboration du PLUi, se déroulera du 11 juin au 12 juillet 2019. Les permanences des commissaires enquêteurs se tiendront en différents lieux du territoire de la C2A (liste complète des permanences dans la revue Grand A n° 56 de mai/juin, ou sur les sites [www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr) et [www.registre-dematerialisé.fr/1291](http://www.registre-dematerialisé.fr/1291)). Les observations des habitants peuvent être déposées sur le registre ouvert à la mairie de Castelnau de Lévis, sur le site de l'Agglo, ou par courriel : [plui@grand-albigeois.fr](mailto:plui@grand-albigeois.fr)

### ✓ Actualité des Associations :

- **Association Castelvissienne de Lutte Contre les Termites** : L'association poursuit son rôle de surveillance et de suivi ; toute nouvelle adhésion reste possible (10 €) et un nouveau plan d'action pourra être activé à tout moment en cas de nouvelle vague d'infestation. Renseignements au 05 63 60 58 97.
- **AGS Puech Rampant** : la 2ème épreuve annuelle (finale du championnat de France vétérans et championnat d'Occitanie) se déroulera les 28 et 29 septembre 2019. Côté entraînements, le circuit sera ouvert aux licenciés FFM les samedis jusqu'au 6 juillet et du 24 août au 8 septembre inclus. Pour tout renseignement : 06 89 51 76 26.
- **Association de Sauvegarde du Château** - À l'affiche cet été : Le Bourgeois Gentilhomme le 4 juin à 20h30, Festival « Castel Blues » le 22 juin en soirée, Théâtre « L'homme semence » et « Orquesta de Senoritas » le 11 juillet à 17h30, « Celtic Living Spirit » avec Gerry Carter le 27 juillet à 20h30, « Carmen » opéra de Bizet sur grand écran le 8 août à 21h. En septembre, visites et animations pour les journées du patrimoine. Plus de détails par affichage et voie de presse. Renseignements au 05 63 60 85 97 ou sur [www.sauvegarde-chateau-castelnaudelevis.sitew.com](http://www.sauvegarde-chateau-castelnaudelevis.sitew.com)
- **Comité des Fêtes** : Toute l'équipe vous remercie de votre présence au repas cochon de mars, encore un franc succès cette année. Prochains rendez-vous : vendredi 21 juin pour la fête de la musique place de la mairie. Buvette et restauration sur place. Puis pensez à faire une petite place pour la fleur qui sera distribuée pour les aubades la semaine du 24 juin. Enfin, nous nous retrouverons le week-end du 23 août pour la fête de la St Barthélemy. Que la fête soit belle !
- **Le cercle du gai rire** : L'association fonctionnera au ralenti cet été avec des stages de yoga et quelques autres activités à voir sur le site <https://terredalliancetar.wixsite.com/albi>. Contact : Anne Beaujard au 05 63 47 75 03. Bel été à tous !
- **Club de Bridge** : L'année de bridge va se terminer le 30 juin mais le club continuera de fonctionner pendant les mois de juillet et août. Toutes les personnes intéressées peuvent venir jouer des parties libres ou préparées le mardi ou le vendredi de 14h à 18h à la maison pour tous. Contact 05 63 46 06 45.
- **La bibliothèque** est ouverte le mercredi de 14 h à 17h et le samedi de 10 h à 12 h. Plus de 2000 ouvrages sont à votre disposition (policiers, romans, bibliographies, terroirs, histoire) ainsi qu'un rayon enfants. N'hésitez pas à nous contacter pour venir rejoindre notre équipe de bénévoles. Fermeture annuelle au mois d'août.
- **Lévi'danse** : Notre spectacle de fin d'année intitulé "Tous en scène" aura lieu dimanche 30 juin à 18h30 à la salle des fêtes. Dansé par les élèves, enfants et adultes, il mêle modern'jazz et claquettes sur une histoire originale, écrite et chorégraphiée par le professeur de l'école Marie Massol. Venez nombreux ! Contact : 06 71 06 88 93 – [marie.massol@outlook.fr](mailto:marie.massol@outlook.fr)
- **FCCL** : L'exercice 2018/2019 touche doucement à sa fin. L'équipe fanion lutte toujours pour se maintenir en division Excellence la saison prochaine, ce qui semble en bonne voie. La réserve n'a pas encore officialisé son maintien en D3 (Ex PPD). L'assemblée générale de fin d'année se tiendra le jeudi 20 juin à 20h au club-house. Toute personne souhaitant intégrer le FCCL y est conviée. Le 22 juin après-midi, aura lieu la 24ème édition du "Challenge de la tour", tournoi sénior à 7.
- **1000 Etoiles pour l'Enfance** : Dimanche 23 juin, chorale d'enfants « la Croche Kids », à 17h30 ; dimanche 20 juin à 21h, Festival d'Autan avec Patrick Styckney, harpe de jazz ; vendredi 9 août, récital de flûte douce, Aline Bieth ; 21 et 22 septembre, journées du Patrimoine avec une exposition de xylogravures ; 28 et 29 septembre, soirées de l'Académie de musique. Réservations au 06 79 42 27 62. Nous vous rappelons que l'église est ouverte tout l'été, les dimanches et jours fériés de 15h à 19h.